Botament
une marque du groupe MC

BOTAMENT A 210

Enduit de ragréage jusqu'à 10 mm

CT-C25-F5

BOTAMENT® A 210 est un enduit de ragréage autonivelant pour l'égalisation des supports jusqu'à 10 mm dans les espaces intérieurs.

Propriétés

- Utilisable sur presque tous les supports
- Applicable avec une raclette et une pompe
- Compatible avec les planchers chauffants
- Propriétés d'étalement sans dépôts
- Convient aux revêtements de sol soumis aux sollicitations des roulettes de meubles et de sièges de bureau selon DIN EN 12529

Domaines d'application

BOTAMENT® A 210 convient comme support pour :

- Revêtements de sol textiles
- Revêtements de sol élastiques
- Parquet multicouche selon DIN EN 13489

Des revêtements de sol étanches à la vapeur ne peuvent être posés que sur l'enduit de ragréage complètement sec.

Supports adaptés

- Béton
- Chapes en ciment
- Chapes en sulfate de calcium
- Anciens revêtements de carrelages et de pierre naturelle
- Anciens sols en terrazzo

Préparation du support

Le support doit être en l'état suivant :

- Propre, sans fissures et sec
- Stable
- Exclus d'huile, de graisse, d'huile de décoffrage, de produit de cure et de parties friables

Informations techniques

Matériaux de base	combinaison de ciment avec charges minérales et additifs
Conditionnement	sac de 25 kg
Stockage	frais et sec ≤ 9 mois dans l'emballage d'origine fermé
Taux de mélange	~ 5,5- 6,0 l eau / 25 kg
Temps de travail	~ 20- 40 minutes
Épaisseur d'application max.	10 mm
Accessibilité	après ~ 3 heures
Capacité de pleine charge	après ~ 7 jours
Consommation	~ 1,5 kg/ m²/ mm
Température d'application et du support	+ 15° C à + 30° C
Début de prise selon EN 196	après ~ 40- 70 minutes
Fin de prise selon EN 196	après ~ 50- 100 minutes
Temps d'attente entre la dernière application et le recouvrement < 3 mm épaisseur > 3 mm épaisseur	 ~ 24 heures ~ 48 heures
Giscode	ZP 1
Produit de nettoyage	
À l'état frais	eau

Ces indications de temps se réfèrent à une température de + 23°C et un taux d'humidité relative de 50 %. Des températures supérieures et un taux d'humidité inférieur accélèrent le séchage et des températures basses et un minimum d'humidité et un taux d'humidité élevé retardent le séchage.

BOTAMENT® A210

Enduit de ragréage jusqu'à 10 mm

CT-C25-F5

Points d'attention supplémentaires :

- Poncer (ponçage de nettoyage) et aspirer le support.
- Colmater les fissures présentes avec le kit de résine liquide de réparation de fissure BOTAMENT® R 70.
- Sur les supports absorbants, appliquer le primaire BOTAMENT® G 110 (laisser sécher le primaire jusqu'à l'obtention d'un film non collant).
- Âge minimum des supports en béton : 6 mois.
- Réalisation d'une mesure CM pour le contrôle de l'humidité résiduelle des chapes en ciment et en sulfate de calcium.

Humidité résiduelle max. admissible		
Support	non chauffé	chauffé
Chape ciment	2,0 %	1,8 %
Chape sulfate de calcium	0,5 %	0,3%

Si le support est constitué d'un matériau non absorbant ou s'il s'agit d'un ancien revêtement en carrelage, il doit être prétraité avec BOTAMENT® D 1 Speed (non dilué).

Mise en œuvre

- Poser la bande de désolidarisation périphérique BOTAMENT® RS avant d'appliquer BOTAMENT® A 210.
- Mélanger avec de l'eau fraiche et propre en remuant constamment avec un malaxeur à vitesse lente.
- Temps de mélange : ~ 2 minutes.
- Verser BOTAMENT® A 210 sur le support directement après le mélange (sans temps de repos) et étaler à l'aide de la raclette ou de la truelle à lisser jusqu'à obtenir l'épaisseur désirée.
- Aérer BOTAMENT® A 210 à l'aide d'un rouleau débulleur pendant la pose.
- Travailler BOTAMENT® A 210 sans interruption afin d'éviter tout dépôt.
- Ne pas remuer à nouveau le matériau qui commence à prendre.

Si une deuxième couche est nécessaire, elle est appliquée directement dès que la première couche devient praticable. Si celle-ci a déjà séché, il faut procéder au préalable à l'application du primaire BOTAMENT® G 110.

Lorsque le produit est appliqué à l'aide d'une pompe, les éléments de la pompe doivent être vidés en cas d'arrêts de plus de 20 minutes.

Recommandations importantes

Lors de la mise en œuvre d'enduits de ragréage, il faut tenir compte de toutes les normes et directives en vigueur dans leur version actuelle.

Le plan des joints (dilatation et fractionnement) présents doit toujours être pris en compte.

L'humidité ascensionnelle provenant du support doit être empêchée par des mesures appropriées.

Pendant la phase de prise, BOTAMENT® A 210 doit être protégé des rayons directs du soleil ou des courants d'air.

Selon la mise en œuvre, des différences de couleur, des dépôts de mastic ou des traces provoquées par les outils peuvent parfois subsister à la surface de la couche de finition.

Nous recommandons particulièrement la réalisation d'un essai spécifique de jointoiement au préalable.

Éviter de boire, de manger et de fumer pendant la mise en œuvre du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Ne pas déverser dans les égouts, les eaux ou le sol. Nettoyer les outils immédiatement après utilisation avec de l'eau et du savon. Seuls les récipients vidés peuvent être recyclés. Les résidus de matériau peuvent être séchés et éliminés avec les ordures ménagères. Porter des gants de protection.

La fiche de données de sécurité est à votre disposition sur **www.botament.fr**.

Remarque : dans cette fiche technique, les indications données sont le résultat de nos expériences et de notre savoir et sont non-contractuelles. Ces indications sont à adapter suivant les conditions de chantier, d'utilisation et aux sollicitations présentes. Cela étant énoncé, nous garantissons la véracité de ces données dans le strict cadre de nos conditions de vente, de livraison et de paiement.

Les informations complémentaires données par nos collaborateurs ne sont contractuelles que lorsqu'elles sont confirmées par écrit. Dans tous les cas, les règles techniques reconnues sont à respecter. Edition F-2107. Toute nouvelle édition rend caduque la précédente. Les fiches techniques sont à télécharger sur www.botament.fr. D1907
MC Chimie SARL division BOTAMENT® 8 Avenue Marchande 57520 Grosbliederstroff